



## Direction de la protection maternelle et infantile

### Médecin PMI/Foyer de l'enfance

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

A

Médecins territoriaux

A2

#### La Direction

La direction Protection Maternelle et Infantile décline l'ensemble des missions de PMI définies par le code de la santé publique que sont la prévention et promotion de la santé des femmes enceintes et des mineurs de moins de 6 ans, les missions de promotion en santé sexuelle et les missions concernant l'accueil collectif et individuel des enfants de moins de 6 ans. Elle regroupe 14 agents répartis au sein du centre de santé sexuelle, de la coordination départementale des modes d'accueil du jeune enfant et du service prévention et promotion de la santé.

Le Foyer de l'Enfance (FDE) est un établissement social ouvert 365 jours par an 24h/24. Outil de la Direction Enfance Jeunesse Famille, il accueille en urgence des enfants de leur naissance à l'âge de 13 ans, principalement sur décision du juge des enfants, confiés au Département pour un danger ou risque de danger au domicile. Cinq services éducatifs composent l'établissement, comportant 30 places d'internat.

#### Objectifs du Service

- Impulser une politique médicale et médicosociale coordonnée sur les territoires,
- Garantir les actions de PMI de proximité (promotion en santé sexuelle, promotion de la santé en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans, agrément et suivi des modes d'accueil du jeune enfant individuel et collectif)
- Organiser et assurer une gestion de toutes les activités médicales et administratives
- Définir les protocoles nécessaires à la déclinaison des missions

#### FINALITES DE LA FONCTION

Au sein de la PMI :

- Assurer la promotion de la santé de la mère et de l'enfant
- Contribuer aux actions de préventions et de dépistage des handicaps des enfants de moins de 6 ans
- Participer à la prévention de la maltraitance, à la protection de l'enfance et mobiliser une expertise médicale dans ce domaine

Au sein du Foyer départemental de l'enfance

- Assurer le suivi médical des enfants durant leur accueil au FDE, en lien avec l'équipe médico-psychologique de l'établissement
- Garantir la santé de l'enfant au sein des services du FDE, en collaboration avec les cadres de l'établissement
- Assurer la coordination de la poursuite des soins et des prises en charge, à la sortie de l'enfant
- Assurer le suivi des enfants nés dans le secret de la naissance à l'appareusement

## MISSIONS

### Au sein de la PMI :

- Assurer au titre des activités cliniques, les consultations de nourrissons, la vaccination, les diagnostics, le suivi médical des enfants de 0 à 6 ans, les bilans de santé en école maternelle, et proposer un suivi de situation médical, une orientation et un accompagnement adapté
- Participer à la mise en œuvre des mesures de prévention/protection de l'enfance par la rédaction de rapports techniques relatifs à des situations constituant des aides à la décision
- Assurer le suivi des enfants confiés accueillis chez les assistants familiaux
- Participer aux évaluations de situations médicales complexes en protection de l'enfance
- Être référent technique des questions médicales pour les enfants relevant de l'ASE
- Participer à la CRIP à la demande du chef de service
- Tenir à jour les outils de recueil de données statistiques et épidémiologiques

### Au sein du Foyer départemental de l'enfance (intervention principalement dans les internats) :

- Effectuer les consultations médicales d'admission à l'arrivée de l'enfant
  - Réaliser les entretiens médico-psychologiques avec les parents de l'enfant, lors de l'admission et durant l'accueil
  - Assurer l'organisation des soins, la planification d'exams complémentaires et la mise en place de rééducations, au cours du séjour de l'enfant, selon ses besoins identifiés
  - Apporter réponse aux urgences ou besoins de consultations quotidiennes
  - Assurer le suivi médical systématique de l'enfant (suivi de croissance et de développement, réalisation des dépistages auditifs et visuels, réalisation des vaccinations)
  - Réaliser les consultations intercurrentes en cas de pathologie médicale aiguë
  - Coordonner les soins et les prises en charge pour les enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique (lien avec les spécialistes, notification MDPH, mise en place de PAI)
  - Participer au programme Pégase (programme expérimental de suivi de santé standardisé pour les enfants en protection de l'enfance) par la réalisation des visites médicales d'admission et de suivi du réseau Pégase lors de l'accueil de l'enfant et sur le territoire, à la sortie de l'enfant
- 
- Réaliser la cotation des actes médicaux effectués
- 
- Ce poste a pour vocation d'intervenir à 60% à la direction de la PMI et à 40% au foyer de l'enfance
  - En cas d'exercice à temps partiel, la priorité est donnée aux missions au sein du FDE

## Liens hiérarchiques

- Médecin chef de service de PMI
- Directeur(trice) général(e)adjoint(e)Pôle social

## Liens fonctionnels

### Au sein du Conseil départemental :

#### Au sein du FDE :

- L'équipe médico-psychologique principalement (infirmières, psychologues, psychomotricienne)

#### Avec les équipes de PMI (direction et MSD)

- Les services EJM de la direction et des maisons sociales

### Hors du Conseil départemental :

- Les partenaires médicaux et médico-sociaux
- Les structures agréées
- Les services de l'Etat

## COMPETENCES ATTENDUES

- Diplôme d'Etat de médecin spécialisé en pédiatrie ou en médecine générale avec des compétences pédiatriques
- Inscription au Conseil de l'ordre des médecins
- Permis de conduire de catégorie B
- Sens de l'écoute
- Capacité d'adaptation
- Capacité de travail au sein d'équipes
- Sens du dialogue
- Capacité d'organisation
- Rigueur
- Connaissance du cadre réglementaire et institutionnel de la protection maternelle et infantile et de la protection de l'enfance
- Capacités d'adaptation aux situations de protection de l'enfance
- Capacité à animer et soutenir les équipes sur le plan médical et dans le domaine de la santé

## Caractéristiques

- Résidence administrative : Chambéry
- Temps de travail : de TNC50% à Temps complet, sur une base de 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : OUI, uniquement dans le cadre des missions PMI
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : NON
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : NON
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
  - ➔ si OUI, nombre de points : Néant

## Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
  - ➔ Si OUI, préciser :
    - Néant

## POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

